

COMMUNE DE MARCELLUS**Séance du C.C.A.S du 07 Mars 2014**

Convocation du 28 Février 2014

Présents : FEUILE Sophie, DERC Jean-Claude, BERTOLO Christiane, COMMENY Alain, MONTARRAS Serge. ROUSSET Micheline, DAGUERRE Françoise, MAUFAUGERAT Odette.

Absents : LOUBET Nathalie GAJAC Sandrine.

Excusée : COLAS Maïté.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 1 : vote du compte administratif 2013.

M. DERC Jean-Claude, Président du CCAS, présente le compte administratif 2013.

Fonctionnement : dépenses : 490,18 €, recettes : 2 194,92 € ; excédent : 1 704,74 €.

Le Président du CCAS ayant quitté la salle, Christiane BERTOLO est élue présidente de séance.

Elle demande aux membres présents s'ils approuvent le compte administratif. A l'unanimité le comité d'administration vote le compte administratif 2013.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 2 : approbation du compte de gestion 2013.

M. DERC Jean-Claude, Président du CCAS, présente le compte de gestion 2013 établi par M.

Abénia José, percepteur de Marmande. Après en avoir délibéré, le comité d'administration approuve le compte de gestion et le vote.

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 3 : Affectation du résultat 2013.

Après présentation du compte administratif 2013, M. DERC Jean-Claude, Président du CCAS, présente l'affectation du résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement 2013 : 576,46 €

Excédent reporté : 1 128,28 €

Soit résultat reporté en fonctionnement (002) : 1 704,74 €

Le comité d'administration vote l'affectation du résultat ainsi présenté.

La séance est levée à 20h20.

N° délibération	OBJET	N° page
01	Vote du compte administratif 2013	01
02	Approbation du compte de gestion 2013	01
03	Affectation du résultat 2013	01